

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du VENDREDI 24 MAI 2013 à 18H30

Présents tous les membres sauf : Armand MONGE (pas de procuration), Corinne BATAILLE (procuration à M.Lionel PANTALY), Hassan EL HARMASSI (procuration à M. Guy REYNAUD), Julien CHARRAS (procuration à M. Yves ROUX)
Secrétaire de séance : Lionel FABRE

1) VALIDATION DES MARCHES DE LA MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire expose que suite à la commission d'adjudication du 07 mai 2013, les marchés relatifs à la construction de la future maison médicale comprenant 10 lots ont été attribués suivant le rapport d'analyses des offres établi par le maître d'œuvre en charge de ce dossier.

Après vérification, la commission a décidé de retenir les entreprises pour un montant global TTC de 449 793,20€.

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire et de la commission d'adjudication, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la proposition de la commission d'adjudication et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs à cette opération ainsi que toutes les pièces afférentes.

2) REVISION DU POS

Monsieur le Maire explique que suite à la demande faite lors du précédent conseil municipal, il lui avait été demandé de se renseigner sur la révision du PLU.

Il précise que celui-ci étant annulé depuis le 01/03/2013 par décision de justice, il a souhaité faire appel de cette décision et que cette requête est toujours en cours.

Le POS (plan d'occupation des sols), règlement d'urbanisme précédent s'applique alors de nouveau.

Le conseil propose de faire une révision simplifiée de ce POS.

Il est demandé de prévoir une réunion avec un spécialiste de l'urbanisme afin de préparer au mieux le prochain document d'urbanisme.

3) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Suite aux déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- Vente terrain Commune/ Lerena
- Vente Terrain Tyrand/ Fadil

La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

Questions diverses

Réunion de travail commission communale pour intégration COPAVO

Monsieur le Maire rappelle la réunion de travail pour l'intégration à la COPAVO le lundi 27/05/2013.

Station d'épuration

Monsieur Guy Reynaud, en charge du suivi des travaux de cette opération, convie la commission voirie à assister à une réunion de chantier sur site le mardi 28/05/2013.

Pavés de rue, trous sur chaussée

Il est signalé des pavés descellés avant le pont, place Banche de Cour. Pavés à jointer ainsi que dans la rue du Château. Proposition de faire intervenir une entreprise pour la rue du Château car le chantier est plus important.

Trous à reboucher sur la chaussée au quartier Saint Pierre.

Problème de gouttières

Il est signalé que des gouttières sont tombées dans la ruelle ouverte donnant sur la rue du Barry.

Séance levée à 19H40